

ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

GROUPE DE TRAVAIL TRIPARTITE SUR LES PENSIONS CERN

onzième réunion -5 et 6 mars 1985

La réunion a été entièrement consacrée à l'étude de moyens pour améliorer **la situation financière de la Caisse d'Assurances**.

Cinq documents avaient été préparés par l'Administration de la Caisse en collaboration avec l'actuaire de la Caisse et les représentants du personnel, pour chiffrer les incidences sur le déficit technique des mesures suivantes :

1. Relèvement graduel des cotisations de l'Organisation en vue de réduire le déficit technique.

Un relèvement progressif de la cotisation de l'Organisation de 0,5% par an pendant 8 ans, soit au total 4%, permettrait de ramener le déficit technique de 192 MFS à environ 50 MFS.

2. Report au 1er janvier 1985 de l'entrée en vigueur de la quatrième étape (prévue au 1.1.84).

En ce qui concerne les **membres actifs** de la Caisse, s'il y a la possibilité de rachats, la situation financière de la Caisse ne s'en trouverait pas affectée.

En revanche, s'il n'y a pas de rétroactivité, le coût serait réduit d'environ 5 MFS pour l'Organisation.

Pour les **membres retraités**, le coût serait réduit d'environ 2 MFS pour l'Organisation.

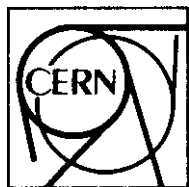
3. Coût de l'octroi des pensions anticipées entre 60 et 64 ans sans coefficient de réduction.

Les calculs montrent que si dès à présent on appliquait **des coefficients actuariels de réduction** pour les 35 prochaines années, le déficit technique serait réduit de 80 MFS environ.

Dans le cadre du système des départs négociés, si l'on admet que 20 personnes de 60 ans d'âge moyen quitteront chaque année précocement l'Organisation (et dans le cas contraire seraient sans doute restées jusqu'à l'âge de 65 ans) avec une pension moyenne de 30 000 francs suisses par an, le coût de ce système pour la Caisse serait de l'ordre de 2,4 MFS par groupe de 20 pensionnés. (CERN/C/WG/P/11.5)

4. Versement de cotisation spéciale au cas où le relèvement général des traitements dans une année donnée dépasserait 1,5%.

Par exemple dans l'hypothèse d'une majoration supplémentaire des traitements de 1% il faudrait trouver plus de 7 MFS. Pour ce faire, une cotisation spéciale de 350% de la majoration correspondante des traitements devrait être demandée.



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

5. Conséquences financières pour l'Organisation de l'application d'une disposition garantissant à la Caisse un rendement net de ses avoirs de 3,5%.

Cette disposition figurait dans nos statuts jusqu'au 30 juin 1976.

Si elle avait été appliquée et pour autant que le rendement soit interprété comme le rendement brut diminué de l'inflation, il n'y aurait pratiquement pas de déficit technique actuellement :

- . Les avoirs de la Caisse auraient été 171.7 MFS plus importants alors que le déficit technique actuel est de 192 MFS.

A ce stade, il est admis qu'il faut arrêter la progression du déficit technique, mais aucun choix parmi les mesures possibles n'a été fait.

6. L'Association du Personnel a déclaré que :

- a) la plupart des mesures écrites ici ont été déjà proposées dans le rapport des actuaires (avril 83) ;
- b) si Ton admet que le déficit technique actuel est acceptable, les question des garanties deviennent encore plus importantes. En particulier en cas de dissolution de l'Organisation, un équilibre financier complet doit être réalisé à ce moment-là ;
- c) parmi les mesures proposées celles qui méritent d'être retenues sont celles numérotées 1., 4., 5. ci-dessus ;
- d) elle s'oppose au report de la 4ème étape et à l'introduction de nouveaux facteurs de réduction car ce sont des mesures qui diminuent les prestations, alors que l'on a même pas encore atteint les niveaux des organismes de référence.

7. Niveaux

Il avait été admis que si les niveaux de prestations ou de cotisations changeaient dans les organismes de référence (SIG, CO), les calculs de nos niveaux seraient revus en conséquence.

Comme les cotisations ont été relevées au 1.1.85 aux SIG, l'influence de ces modifications a été chiffrée par l'Administration. Le sous-groupe de vérification présidé par l'Ambassadeur FROCHAUX, devra les contrôler.

PROCHAINE REUNION EN MAI

The English version of this article, will be published next week.

GROUPEMENT DES FRANÇAIS DU CERN (G.F.C)

Certains d'entre vous n'ont pas encore payé leur cotisation. Ils ont la possibilité de le faire avant la fin mars à l'aide du bulletin ci-dessous à adresser au trésorier du Groupement : **Michel BENOT /MI.**

Ceux qui le souhaitent peuvent l'adresser directement à la SBS.

J'autorise la SBS à débiter mon compte bancaire No.....de la somme de 10 FS, montant de la cotisation 1985 au GROUPEMENT DES FRANÇAIS DU CERN, et à verser cette somme au compte du GROUPEMENT No. **C7.105.990.0 à la SBS.**

Nom :

Prénom : ..

Division : .

Date :

Signature :

CLUBS

PHOTO

CONCOURS INTERNE PHOTO-CLUB

Le classement sera affiché comme chaque année pendant l'exposition qui aura lieu du **18 au 27 mars**, au Bâtiment Principal.

Pour ne pas contrarier le succès du diaporama de N.G. EATOUGH, sur *l'Inde du Nord et le Nepal* du **MERCREDI 20 MARS**, la remise des prix s'effectuera le **Mardi 19 mars 1985, à 17h.30** sur les lieux de l'exposition. Elle sera suivie par la projection des diapositives du concours.

Les personnes intéressées découvriront peut-être au cours de ces 2 projections, une discipline difficile mais spectaculaire :

La diapositive

CONCOURS ASPA NOIR/BLANC

Dépôt des épreuves le 3 avril

Pour tout renseignement : Arie VAN PRAAG /DD

Les plaquettes 85 sont arrivées !

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le PHOTO-CLUB, sans jamais avoir osé le demander !

Pour en obtenir une :

M. MOINE /EF ou M. PLASSE /EF.

VELO

Vous avez encore un mois environ pour *dépoussiérer, nettoyer, bichonner* votre vélo avant la première sortie qui aura lieu le **samedi 13 avril 1985.**

Le programme *85'a été minutieusement préparé. Tout pour le plaisir ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre, le Vélo Club est ouvert à tous, il suffit de savoir un petit peu pédaler, *un petit peu seulement*, le reste on s'en charge.

Cotisation 85 : Enfants FRS 10 - Adultes : FRS 20.

Vélo Club CERN CCP12116 73 GE.

Information

'NEWLOOK 85' : Pédales de sécurité FF 520.-

Compteur électronique FF 280.- (disponible de suite)

Renseignements : J. HILL /EP (*contacter par courrier*).

BOYAUX : Prix défiant toute concurrence.

Renseignements : Michel CAYLA /SPS (*contacter par courrier*).

SKI

La sortie du 23 mars à Valmorel **est reportée au 30 mars.**

Par contre, **le 23 mars 1985**, aura lieu la sortie des moniteurs à la THUILE (Italie). Liaison possible sur La Rosière (Savoie), si le temps le permet. Le soir, repas à La Pallud. Les accompagnants sont les bienvenus. Prix FS 75.- (transport, forfait, repas). Incriptions à la Permanence ou au 013-3615, jusqu'au lundi 18 mars 1985.

Deux monoskis sont disponibles pour les membres du Club. Location à la Permanence pour le week-end FS 30.- (jeudi soir au lundi matin).

ASSEMBLEE GENERALE du SKI CLUB

jeudi 25 AVRIL 1985

Les personnes intéressées à participer au Comité peuvent contacter : R. HUGUENIN 03412.

YACHTING

ACTIVE MEMBERS

The first function of this year is :

the MISE A L'EAU

on SATURDAY 23rd MARCH, at 8.30, in Port-Choiseul

We expect to see all there.

MEMBRES DU CLUB

Le premier travail de l'année est :

la MISE A L'EAU

SAMEDI 23 MARS, à 8h.30, à Port-Choiseul

Nous vous attendons nombreux.